

Quand les problèmes économiques surgissent... (Photo O. Barbaroux)

Des économistes des pêches, pour quoi faire ?

par Jacques Weber (*)

L'entrée d'économistes à l'IFREMER remonte à 1983. Cette arrivée d'une discipline nouvelle s'est traduite par la création d'un département "Stratégies de Développement et d'Aménagement" de l'exploitation des

ressources vivantes, répondant à une demande des biologistes des pêches, souvent confrontés à des problèmes que les seules observations biologiques ne permettent pas de résoudre.

L'intrusion des économistes dans la recherche institutionnelle liée à la mer semble avoir soulevé bien des questions, tant du côté des professionnels que de l'Administration. "Nous sommes assez grands pour gérer nos affaires", disent certains, craignant peut-être que les économistes de l'IFREMER ne précèdent le fisc... "De toutes façons, dit un autre professionnel, la commercialisation du poisson est

* Chef du département
"Stratégies de Développement
et d'Aménagement",
IFREMER,
Direction des Ressources Vivantes

tellement fluctuante qu'elle ne peut être que l'affaire des praticiens, pas des théoriciens".

Du côté de l'Administration, qui a la tutelle de l'IFREMER, on se demande parfois si la recherche, en intégrant les aspects économiques, ne tend pas à interférer avec les prérogatives des services du Secrétaire d'Etat à la Mer ; si la recherche ne serait pas en train d'outrepasser ses fonctions en intervenant dans la prise de décision politique.

Cet article est l'occasion de préciser le rôle des économistes des pêches en général, de ceux d'IFREMER en particulier ; d'expliquer les questions qu'ils se posent à propos de la pêche et des cultures marines ; de préciser enfin pour quoi et pour qui ils sont censés travailler.

Les spécificités de l'exploitation des ressources vivantes.

Des ressources renouvelables.

Le fait que les ressources exploitées soient prélevées, et non cultivées, et qu'elles puissent se renouveler fait souvent comparer la pêche à une activité de cueillette, ou de chasse. Il existe dans le monde de nombreuses populations pour qui la chasse et la cueillette constituent des activités essentielles, voire exclusives. Les ethnologues qui les ont étudiées font tous la même constatation : dans ces sociétés, les ressources sont exploitées avec le souci de préserver leur renouvellement.

Aussi peut-on avancer que la pêche n'est pas une activité de cueillette, mais de prédation, en l'absence de mesures de régulation de l'accès à la ressource. C'est pourquoi l'évolution type d'une activité de pêche est à peu près la suivante, en l'absence d'aménagement :

— dans un premier temps, les rendements sont élevés : le nombre de bateaux augmente donc,

— chacun d'entre eux pêche de moins en moins tandis qu'augmente leur nombre au-dessus d'un certain niveau d'exploitation,

— les bateaux n'ont pas tous la même efficacité ; les rendements par bateau continuant de baisser, la plupart ne peuvent continuer à être rentables et sont éliminés de la pêcherie. Seuls subsistent les plus performants.

Des profits qui diminuent quand augmentent les investissements.

Plus le nombre de bateaux augmentera, ou la puissance de pêche à nombre égal de bateaux, moins le profit que réalisera chacun sera élevé. Ceci est un des paradoxes apparents de la pêche : le profit s'y dissipe lui-même en s'investissant ! Dans les autres secteurs d'activité, on est en droit d'attendre que le profit augmente avec l'investissement, du moins jusqu'à ce que le marché soit saturé.

Des investissements qui rapprochent la pêche de l'industrie lourde.

Les investissements nécessaires à l'activité de pêche représentent 300 % du chiffre d'affaires annuel ! Comparons ce taux - cette "intensité du capital" - à celui des autres activités agro-alimentaires : il est de 172 % dans la brasserie, 90 % dans la conserve de légumes, 50 % dans les fromageries, 19 % dans le secteur laitier.

La rémunération à la part.

Dans tous les pays du monde, la pêche est rémunérée "à la part". Les marins pêcheurs sont associés au risque inhérent à l'activité, à la "fortune de mer" ; ceci a deux implications :

— dans la pêche, on ne rémunère pas le travail, mais le produit du travail. Sans parler du salaire horaire, on ne peut pas, non plus, comparer le système de la part avec le salaire "à la tâche". En effet, un ouvrier qui est payé à la pièce peut prévoir son revenu ; les fluctuations sont elles-mêmes prévisibles et il ne rentrera jamais bredouille à la maison. La paye va dépendre du rendement de l'heure de travail, de la qualité de cette heure, mais elle est bien la rémunération d'un temps de travail. Dans la pêche, on peut travailler très dur et avec une grande technicité pour ne rien avoir, et, avec la "fortune de mer", remplir facilement les cales le lendemain.

— Dans les autres secteurs d'activités, le chiffre d'affaires et les coûts sont choses bien distinctes : le bénéfice s'obtient par simple différence. Mais dans la pêche, il en va autrement : plus le chiffre d'affaires est élevé, plus les parts sont importantes. On ne peut calculer les salaires qu'à partir du chiffre d'affaires, qui est donc lui-même un élément des coûts.

Une activité commune, un univers social et économique diversifié, hétérogène.

Il est courant de parler de LA pêche en France. Cette activité unique recouvre en fait une étonnante diversité.

— Les contraintes, l'organisation et les perspectives de la petite pêche côtière ne sont ni celles de la pêche au large, ni celles de la grande pêche ! Du "pointu" de Martigues au grand thonier transocéanique, tous les types d'organisation économique sont représentés, insérés dans des contextes sociaux-économiques qui vont de la petite commune à l'ensemble du marché mondial.

— Cette très grande diversité rend encore plus étonnante la cohésion qui s'exprime à travers le très grand nombre d'organisations qui en reflètent à la fois la diversité et l'unité : prudhomies, comités locaux, organisations de producteurs, coopératives, UAPF, CCPM...

— Enfin, il s'agit d'un secteur d'activité très "moderne", et qui pourtant ne se comprend pas en dehors de son histoire ; cette histoire en a déterminé les structures, la profession (système des Inscrits Maritimes) et, à bien des égards, les comportements.

Voici les principaux traits qui nous semblent différencier la pêche de tous les autres secteurs d'activité. Habituellement, on parle de LA pêche quand on traite de problèmes économiques ou sociaux, et DES pêches lorsqu'on désigne les divers stocks et les divers métiers. Pour les raisons évoquées précédemment, je pense que dans tous les cas le pluriel est requis !

A quoi sert l'économie des pêches

Toute l'utilité des chercheurs en économie des pêches est contenue dans cette phrase d'Alain LAUREC : "il faut que l'IFREMER passe de l'étude de la dynamique des stocks à celle de la dynamique des flottilles". Etat des stocks, importance et nature des flottilles qui les exploitent, structures des industries de transformation, évolution de la consommation et des marchés, autant d'éléments qui ne sont pas indépendants : comprendre l'un d'entre eux implique d'en connaître les relations avec les autres. Ceci rejoint quelques questions, très globales :

"Comment gérer la mer ?"

Cette question peut s'exprimer autrement : comment maîtriser l'évolution des capacités de capture de telle sorte que soient conciliés les impératifs suivants :

— Préserver la capacité des stocks à se renouveler, sous peine de disparition de la pêche.

— Maintenir ou accroître les rendements par bateau.

— Maintenir ou accroître les revenus des entreprises.

De cette question générale ainsi posée découlent les autres.

Quelles mesures de régulation ?

Quelles sont les conséquences prévisibles des diverses mesures de régulation envisageables : quotas, licences, cantonnements, etc... ?

— Sur les stocks : les biologistes peuvent répondre. Et c'est en fonction de ces réponses que s'établissent les fameux TAC (Total de Captures Admissible).

— Sur les "stocks de bateaux", donc de marins : jusqu'à présent, la définition des TAC se fait sans se soucier des conséquences qu'ils auront sur la gestion des flottilles, qui doivent s'y adapter. De la même manière, il est possible de "simuler" les conséquences qu'auront tel ou tel type de mesure, sur la gestion des unités de pêche. Ceci implique un travail en commun de biologistes et d'économistes.

Quelle est l'autonomie du secteur de la pêche ?

L'activité de pêche, si elle dépend des stocks ("c'est le poisson qui commande"), dépend aussi des marchés. Du marché national, ceci est connu de tous ; mais aussi du marché mondial, ce

qui est moins su des pêcheurs : le prix au débarquement de certaines espèces sur les marchés extérieurs à la France. Ce qui est vrai s'agissant des prix du poisson l'est encore bien plus pour ceux du pétrole ou du dollar... La pêche est insérée dans une économie de marché qui dépasse nos frontières et que nous ne maîtrisons pas. Par contre, il est possible d'évaluer les conséquences de fluctuations brutales de l'environnement économique national et interna-

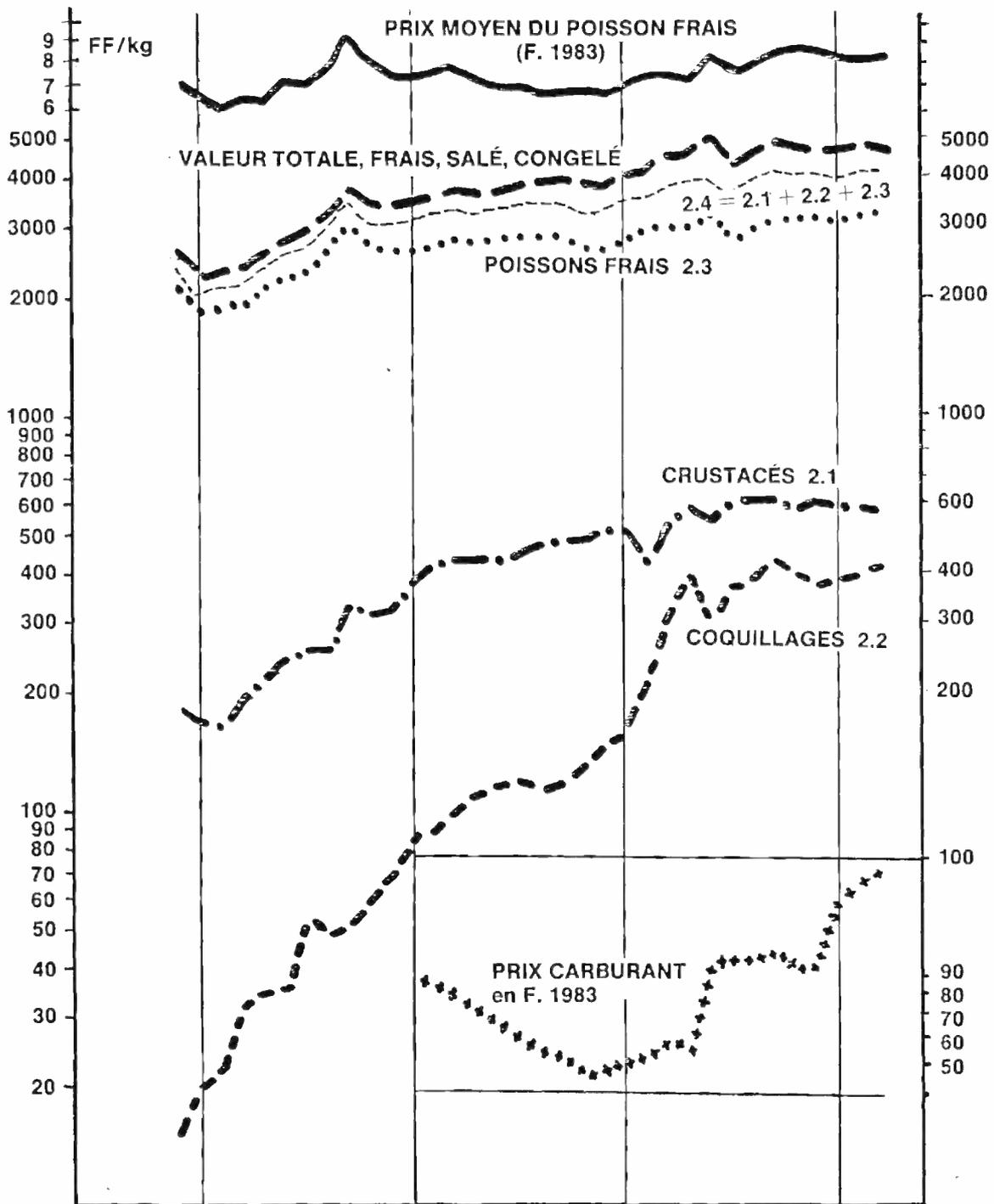
tional sur la gestion des flottilles, et, par là, d'en amortir les effets.

Que signifie le libéralisme dans la pêche ?

L'évolution technologique dans la pêche a été très rapide, depuis les années soixante, dans un environnement naturel (les stocks) et économique très fluctuant. Cette évolution a impliqué des niveaux d'investissement très élevés : il fallait faire face aux change-

ments en augmentant la productivité. Mais ces niveaux n'ont pu être atteints qu'avec une intervention croissante de l'Etat et de la CEE, tant pour le renouvellement des bateaux, que pour le fonctionnement (aide au carburant) et les marchés. Les mesures prises dans la sidérurgie, puis dans le secteur laitier amènent à se demander quelles seraient les conséquences d'une suspension, même partielle, des interventions de l'Etat et de la CEE. Plus exactement,

2 - Valeur des produits débarqués (en millions de francs 1983)



elles conduisent à se poser les questions suivantes :

— quelles sont les conditions biologiques, économiques, qui permettraient aux entreprises de pêche de préserver leur rentabilité avec des interventions amoindries ou nulles ;

— ces conditions, une fois analysées, sont-elles réalisables, sont-elles possibles ou utopiques ?

Au moins pour un nombre limité de stocks, cela serait possible, en quelques années, à partir de mesures appropriées d'aménagement permettant de reconstituer les profits dont l'accès libre à la pêche entraîne la dilapidation. Nous en avons un exemple au moins partiel avec le nouveau Droit de la Mer, qui a permis d'exclure les flottilles des pays de l'Est des eaux communautaires : la politique des quotas, complétant

cette exclusion, a entraîné une sensible remontée des rendements par bateau. D'autres mesures que les quotas seraient possibles, là n'est pas le problème : cet exemple montre qu'il est possible de ralentir la spirale de baisse des rendements entraînant des améliorations technologiques qui relèvent momentanément les rendements, ceux-ci baissant de nouveau en entraînant de nouveaux progrès techniques, etc...

S'il est possible de mieux exploiter les stocks, encore faut-il pouvoir évaluer les effets que différentes mesures de gestion des stocks sont susceptibles d'avoir sur la gestion des flottilles. C'est là le travail des économistes.

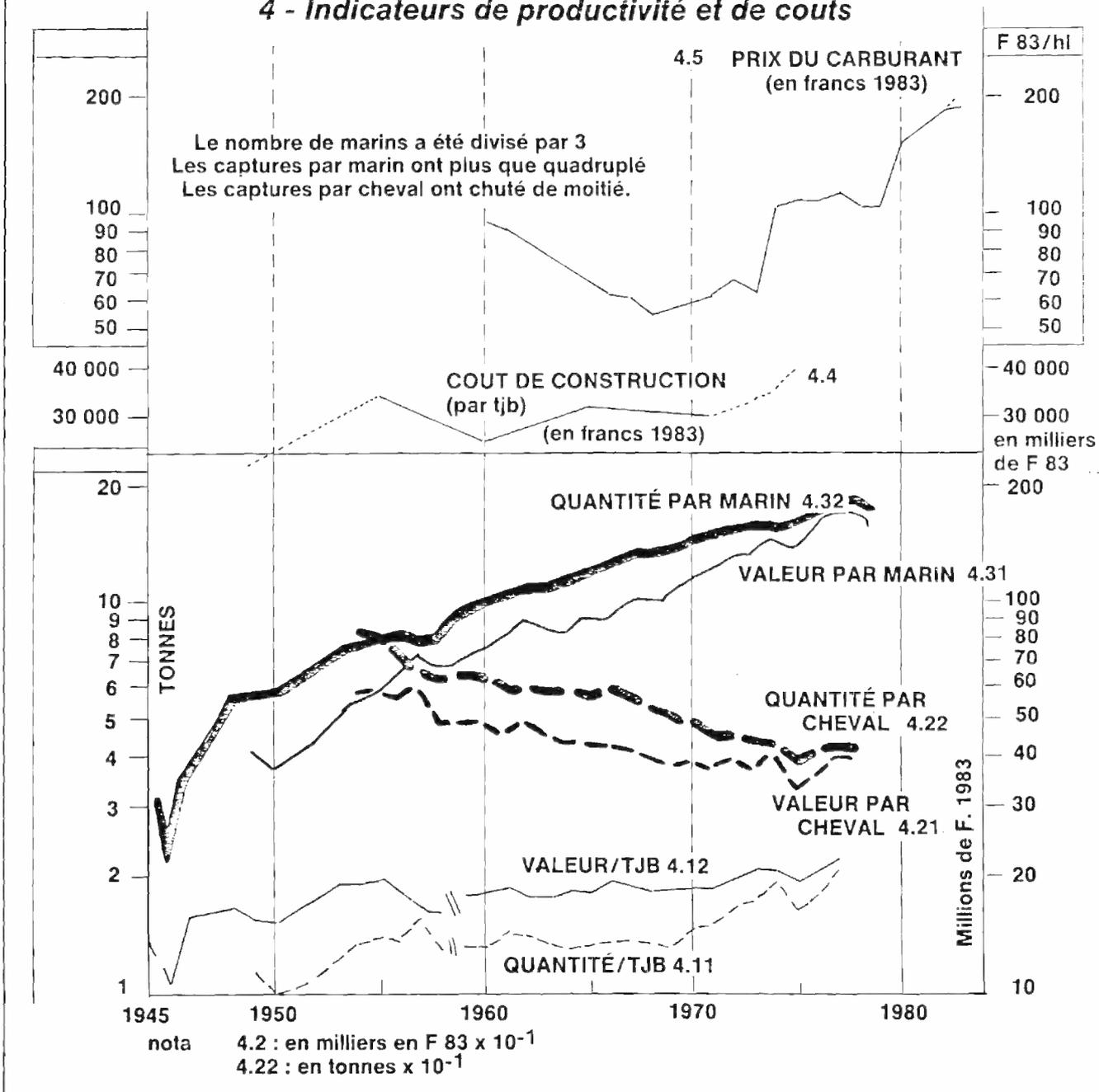
Et l'Espagne ?

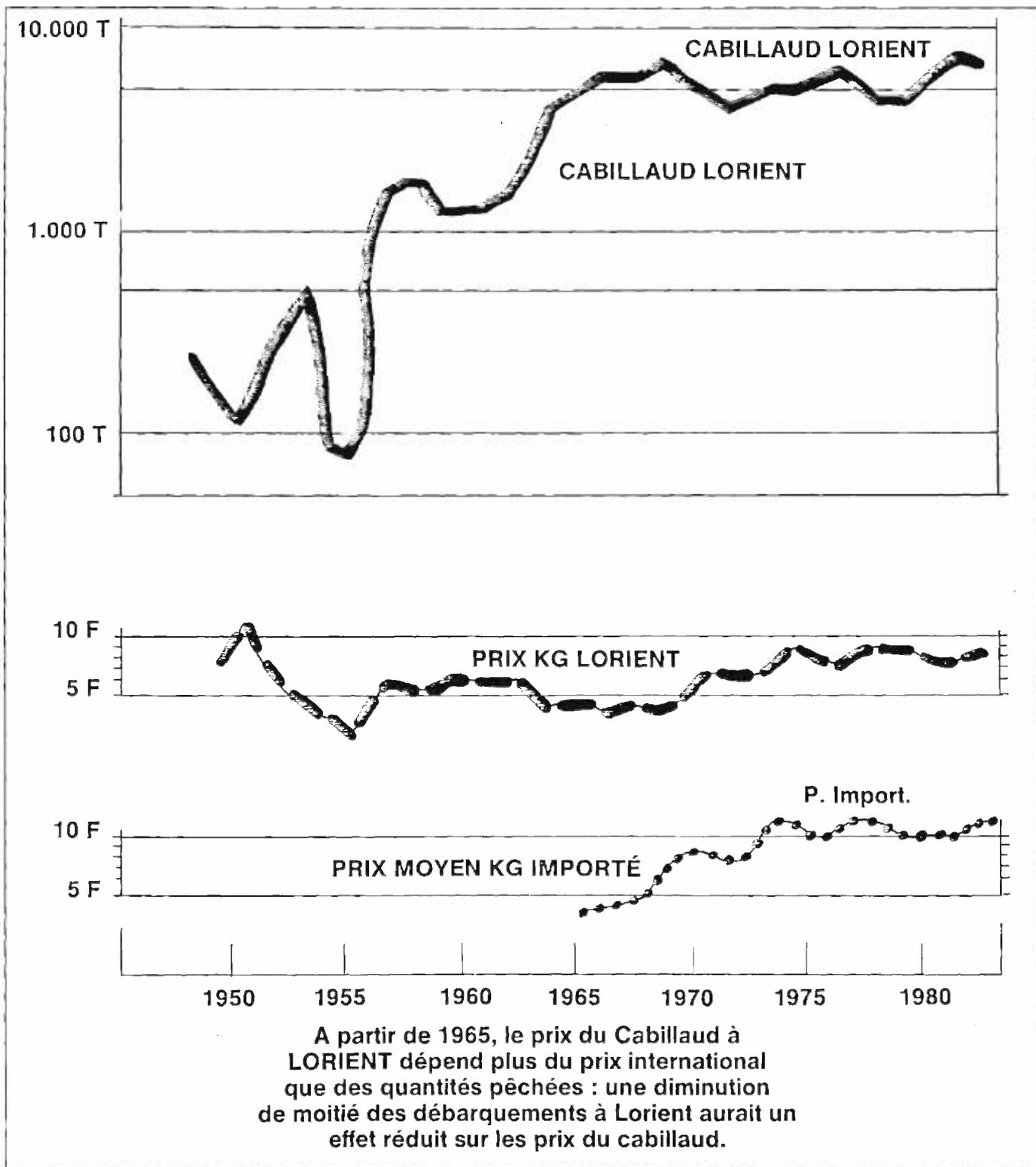
On le sait, l'Espagne possède, de loin, la plus importante flotte de pêche en

Europe. Mais elle dispose également d'une puissante industrie de transformation des produits de la mer, tant sur la péninsule Ibérique qu'à Las Palmas, port franc dans les îles Canaries. Comment l'entrée de l'Espagne dans le marché commun va-t-elle modifier les règles du jeu, non seulement en matière d'effort de pêche, mais aussi de marchés et d'industries de transformation ? Ces questions ne sont que quelques-unes parmi celles que nous nous posons ; on pourrait y ajouter le poids de l'exploitation des ressources vivantes dans les compétitions avec d'autres activités, urbanisation, tourisme, à propos de la mise en valeur du littoral, et bien d'autres : effets de la pollution, conséquences du progrès technique sur l'emploi...

Nous ne cherchons pas dans cet article

4 - Indicateurs de productivité et de coûts





à être exhaustif, à faire un catalogue de toutes les questions, mais à montrer le **type** de questions qui impliquent les économistes. Tout cela est bien abstrait, diront certains. En fait, le travail est beaucoup plus concret, beaucoup plus "pratique". Mais la recherche fonctionne ainsi : pour qu'un problème concret puisse être traité, le plus rigoureusement possible, il faut qu'il puisse se relier à d'autres problèmes concrets, au sein d'une ligne directrice générale que dans leur jargon les chercheurs appellent une "problématique". On ne peut pas apporter de bonne réponse à une

question mal posée. De la même manière, on ne peut pas faire progresser les connaissances si on ne remet pas en cause les idées reçues. Voici des exemples de contre-vérités souvent entendues ou lues : "Les Français ne mangent pas de poisson" ; "l'industrie de la conserve de poisson est vieillotte et la surgélation est moderne" ; "il n'y a qu'à pêcher plus et on importera moins".

L'économie des Pêches, pour qui ?

A qui profiteraient les recherches de

type économique ? aux professionnels ? à l'administration ? aux chercheurs des autres disciplines ?

Les professionnels.

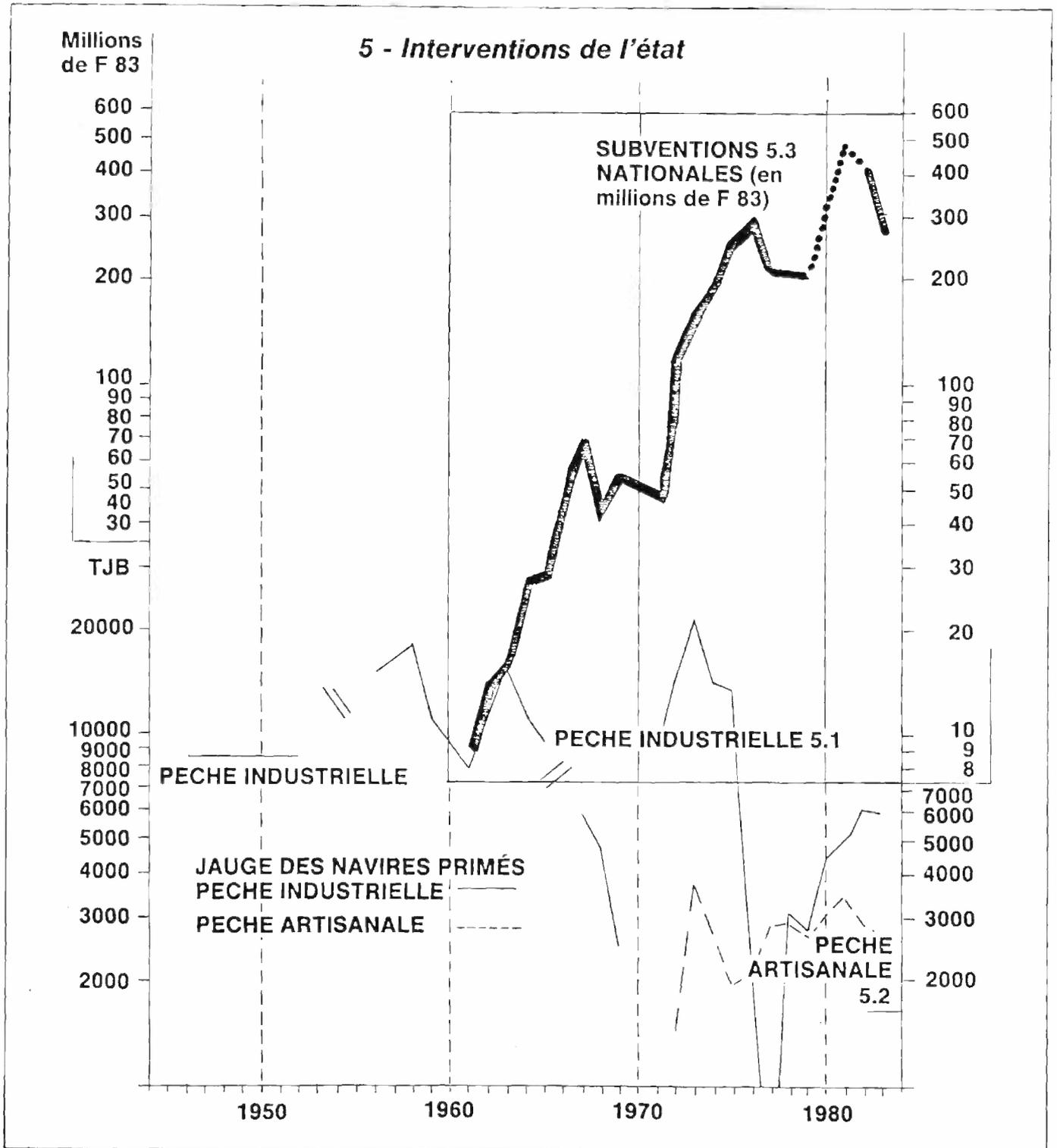
Il est indispensable de distinguer l'analyse d'un **secteur** de celle d'une **entreprise**.

Lorsque les prix d'une espèce s'effondrent à un moment donné, les professionnels se demandent sans doute s'il s'agit d'un fait momentané ou de quelque chose qui va durer. Nous sommes en mesure d'analyser ce qui s'est passé,

sur une longue période, en France et à l'étranger, et les conséquences observables sur les flottilles, l'emploi, la consommation, la transformation. Pour cela, nous avons absolument besoin de données précises sur les **captures** et sur la **gestion** des entreprises. Réciproquement, nous devons permettre aux gestionnaires d'appuyer leurs choix, leurs décisions, sur une connaissance aussi précise que possible de l'environnement économique national et international dans lequel ils les prennent. En gros, cela signifie que nous pouvons répondre à des questions que se posent

des groupements professionnels (Unions d'Armateurs, Comité local, organisation professionnelle). Mais nous serons très peu aptes à répondre aux questions relatives à la gestion d'une entreprise particulière : c'est un autre métier. Quelques exemples de questions auxquelles nous serions capables de répondre :
 — si le nombre de bateaux pêchant telle espèce augmente, quelles seront les conséquences sur la gestion des **flottilles** et les marchés ?
 — quelle sont les conséquences de la fluctuation du dollar sur tel ou tel type de

pêche ?
 Un exemple où nous sommes incapables de répondre :
 — pour mon entreprise, quelle est la taille de navire qui m'assurera la meilleure rentabilité ?
Administration-profession : aide à la décision.
 Chacun le sait, il existe rarement une seule solution à un problème, et encore moins une solution parfaite. Supposons un problème de surexploitation dans une zone donnée. Faut-il,
 — laisser faire, c'est-à-dire continuer à surexploiter ?



— réglementer l'exploitation ?

On peut très bien envisager que dans certains cas particuliers les conséquences économiques, sociales, politiques du passage à une réglementation soient trop lourdes et qu'il soit jugé préférable de laisser faire.

Supposons qu'il soit décidé de réglementer, va-t-on instaurer :

- un cantonnement ?
- des quotas :
 - par métier ?
 - par port ?
 - par bateau ?
- des licences
 - avec ou sans quotas ?
 - cessibles (vendables) ou non ?
 - par bateau ?
 - sans limite de durée ou annuelle ?
 - des périodes de pêche ?

Les chercheurs, et parmi eux les économistes, peuvent, si la demande en est formulée, intervenir avant la décision, et après celle-ci.

Avant la décision, de la manière suivante :

A. L'administration et la profession **définissent l'objectif** à atteindre (dans notre exemple, diminuer de X % les débarquements, en maintenant les proportions existantes entre les diverses flottilles concernées).

B. Les chercheurs traduisent cet objectif en solutions envisageables, avec une évaluation chiffrée des effets à attendre de chaque solution.

C. L'administration et la profession prennent la décision. Assez souvent, cette décision prendra en compte des solutions intermédiaires parmi celles proposées.

donnée, un ou plusieurs éléments varient, tous les autres restant constants, que se passe-t-il ?".

Un exemple : dans une pêcherie donnée, si le nombre de bateaux augmente, les prix au débarquement et la technologie restant les mêmes, comment va évoluer la pêcherie, du point de vue des stocks et de celui de la rentabilité de la flottille ?

Les modèles sont donc des outils pour penser, et seulement cela : car l'on sait bien que dans la réalité, tout bouge en même temps et que les décisions ne se prennent jamais "toutes choses égales par ailleurs" !

Enfin, la façon dont le modèle est utilisé va largement dépendre de la façon dont professionnels et administration interrogent les chercheurs.

L'économie des pêches au sein de l'IFREMER

L'IFREMER dispose actuellement de quatre chercheurs-économistes. Ils travaillent dans le département "Stratégies de Développement et d'Aménagement", au sein de la Direction des ressources vivantes. Les domaines de recherche actuellement explorés sont la pêche, la commercialisation, la transformation, et bientôt la conchyliculture le sera également.

Cette équipe travail en relation étroite avec les biologistes et technologues de la Direction des ressources vivantes. Elle entretient aussi de nombreuses relations avec les équipes extérieures à l'IFREMER, des Universités, du CNRS, ainsi qu'avec des équipes étrangères.

Quelques études terminées (*) ou en voie d'achèvement (**)

* *Les politiques de renouvellement des flottilles en France, 1945-1983.*

* *Impact économique des maladies de l'huître plate en Bretagne.*

* *Tendances de la consommation des produits de la mer en France.*

* *Analyse économique de l'évolution des activités de conserve et semi-conserve de produits de la mer.*

* *Incidence des prix de retraits sur la commercialisation de la langoustine.*

** *Les licences de pêche en Méditerranée : effets économiques.*

** *Les tendances du marché mondial des produits de la mer.*

** *La transformation des produits de la mer en France : situation en 1984.*

les mesures en vigueur pour réglementer l'accès à la ressource, des licences de Méditerranée à celles, doublées de quotas, en baie de Saint-Brieuc ; reconstituer l'origine de ces réglementations (profession ? administration ?) ; comparer les effets attendus de chacune aux effets obtenus. Tel est le contenu de ce programme qui devrait permettre d'aider à une plus grande adéquation entre effets souhaités et effets obtenus d'une décision.

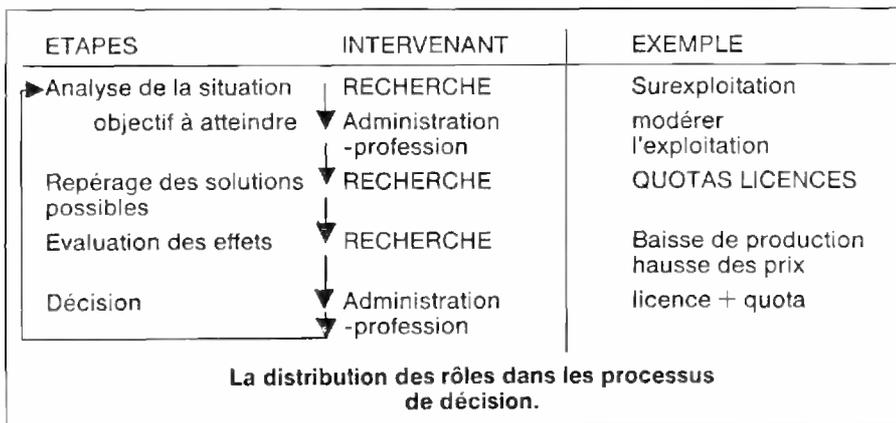
— "Les activités de pêche en pays BIGOUDEN". Qu'est-ce qu'un "système pêche" ? Il s'agit ici d'étudier la pêche bigoudène - si diverse et si performante - de la capture à la commercialisation ; de voir comment les diverses activités (pêche, transformation, commercialisation) ont évolué dans le temps, séparément et les unes par rapport aux autres. Puis de se livrer à des essais de prospective, d'essayer de fournir aux professionnels des outils de gestion du secteur. Et si nous parvenons à mettre au point de tels outils, de les mettre à la disposition d'autres communautés professionnelles.

— "Les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans le CEE", dont nous avons déjà parlé.

— "Les pêches dans les DOM-TOM". Bien qu'une étude économique de la pêche crevettière de Guyane ait déjà été amorcée, l'essentiel des activités liées à ce programme consiste en inventaires, en "enquêtes-cadres" destinés à préparer des actions de recherche ultérieures.

— Le secteur de la conchyliculture sera bientôt abordé par un chercheur confirmé, en cours de recrutement.

En dehors de ces programmes, l'équipe IFREMER organise des séminaires de formation à l'intention des professionnels et participera aux enseignements dispensés à l'École des Affaires Maritimes de Bordeaux, dès cette année.



L'économie des pêches, comment ?

La réalité est complexe et ne s'enferme pas dans des équations. Soit, mais elle est tellement complexe qu'il faut bien pouvoir appuyer les raisonnements sur des schémas simplifiés : la maison terminée est beaucoup plus complexe que le plan sans lequel elle aurait difficilement pu être construite ! Nos schémas sont appelés "modèles", qu'ils soient mathématiques ou non. Leur utilisation revient à procéder de la façon suivante : "Si, dans une situation (un système)

Les principaux programmes du département S.D.A. sont les suivants :

— "la dynamique des flottilles dans les eaux européennes". En collaboration avec des équipes danoise, anglaise et écossaise, il s'agit de reconstituer sur les années écoulées la façon dont les différentes flottilles se sont adaptées aux fluctuations de stocks et à la politique européenne de quotas. Les résultats permettront peut-être de mettre au point un modèle pour étudier les effets qu'auraient eu (pu avoir) d'autres mesures que les quotas.

— "La régulation de l'effort de pêche en France". Faire un inventaire de toutes